

nistre des Transports. Peut-il nous dire quelles mesures prend son ministère pour satisfaire aux exigences de sécurité concernant les équipages de navires dans les Grands lacs et la voie maritime du Saint-Laurent?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu à ce sujet des instances qu'on qualifie d'urgentes du président du Syndicat international des gens de mer. Je lui envoie aujourd'hui une réponse détaillée à sa lettre et je me ferai un plaisir de la déposer demain.

M. Frank Howard (Skeena): Une question supplémentaire. Le ministre ne croit-il pas qu'il vaudrait mieux prendre des mesures décisives et promulguer des règlements?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, un grand nombre de mesures ont été prises, sont prises, et continueront d'être prises...

M. Howard: Fadaises.

L'hon. M. Pickersgill: Examinons les faits, nous irons bien plus loin qu'en traitant d'allégations.

M. Howard: Vous ne dites pas la vérité, Jack. (*Exclamations*)

Des voix: Retirez.

M. l'Orateur: A l'ordre. Certains députés laissent entendre qu'une remarque, que je n'ai pas entendue, devrait être retirée.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, en réponse à la déclaration du ministre, j'ai dit d'une part que c'était des fadaises et deuxièmement qu'il ne disait pas la vérité.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est la seconde fois aujourd'hui que le député de Skeena frise l'infraction au Règlement. Ce dernier s'applique à tous et personne n'en est dispensé. (*Applaudissements*)

Je ne crois pas vraiment que le député puisse affirmer qu'en répondant à une question, le ministre ne dit pas la vérité.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, je suis le premier à admettre que le Règlement s'applique à tous, et je voudrais qu'il s'applique aussi au ministre des Transports...

Des voix: Retirez.

M. Howard: Patience. Si le Règlement exige que je retire l'allégation selon laquelle le ministre ne dit pas la vérité, je m'y conformerai. Toutefois cela n'a rien à voir aux faits.

Des voix: Règlement.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je ne vous demanderai pas d'appliquer le Règlement en l'occurrence. La réputation du député et la mienne sont bien connues de nos collègues et il m'agréé de ne pas pousser les choses plus loin. (*Applaudissements*)

M. l'Orateur: Un dernier mot. Je prie le députée de Skeena de collaborer.

M. Howard: J'y consens, et je ne veux pas mêler les deux réputations.

M. Fairweather: Il n'y a pas de risque.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Une question complémentaire. La mesure que le ministre a promis de prendre comportera-t-elle aussi le renvoi de M. McLaughlin, du Syndicat international des gens de mer, auquel les administrateurs ont permis de se porter candidat alors qu'il n'aurait pas dû y être autorisé?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, cette initiative ne relève pas de ma compétence. Je n'agis jamais en marge de mes responsabilités.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉBATS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre d'État, au sujet d'une déclaration qu'il a faite hier à Montréal? Je voulais lui demander s'il exprimait les intentions du gouvernement en déclarant que tous les débats à la Chambre devraient être télévisés sur un canal spécial de haute fréquence?

L'hon. John N. Turner (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, il n'y a personne à la Chambre, que je sache, qui puisse mieux que le député de Brome-Missisquoi et de façon plus vivante, renseigner les gens sur ce qui se passe au Parlement.

M. Graftey: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire. Le ministre dirait-il à la Chambre si, en faisant